

MADAGASCAR
STATE AIR TRANSPORT ACTION PLAN SYSTEM (SATAPS)



Area	Action	Reference
Alleviation of restrictions	Revise ASAs to alleviate air carrier ownership and control (ACOC) restrictions	
Alleviation of restrictions	Revise ASAs to alleviate capacity restrictions	Les accords aériens conclus par Madagascar à partir de 2000 se conforment à l'esprit de la DY tels que les nouveaux accords de services aériens en 2007 avec Éthiopie et Sénégal (conditions d'éligibilité des compagnies aériennes, octroyé mutuel du libre exercice des droits de trafic jusqu'à la cinquième liberté, fréquences et capacités exploitées sans restriction à l'intérieur de l'Afrique, en cas de hausse de tarifs aucune approbation des autorités aéronautiques nécessaire pour leurs applications).
Cargo	Implement Lomé Declaration (7 August 2014)	Madagascar, en matière de fret aérien, prend parfaitement en compte la déclaration de Lomé sur le développement durable du transport de fret aérien en Afrique. Les demandes d'opération de vols cargo par les compagnies étrangères sont souvent acceptées.
Charges	Implement ICAO policies on user charges	Les principes de l'OACI (contenus dans le Doc 9082, Politique de l'OACI sur les redevances d'aéroports et de services de navigation aérienne) sont déjà pris en compte dans le Décret no. 2013-027 portant réglementation des aérodromes.
Competition	Support ICAO Compendium of competition policies and practices (reply to ICAO State Letter EC2/109-15/42)	
	Encourage cooperation among competition authorities	Madagascar encourage la coopération entre les autorités nationales et/ou régionales chargées de la concurrence et appuyer les efforts déployés par l'OACI pour stimuler la coopération, le dialogue et l'échange d'informations afin de promouvoir des principes réglementaires plus compatibles avec le transport aérien international, en tenant compte des règles de l'UA sur la concurrence et la résolution des litiges.
	Participate in ICAO Air Transport Symposium (IATS), March 2016 Implement air transport operators cooperation through code share/alliances.	Les compagnies aériennes sont invitées à collaborer à travers les accords interlignes, partages de code et à synchroniser les vols afin d'offrir de nouvelles solutions pour faciliter les voyages des passagers. Les compagnies aériennes sont invitées à collaborer à travers les accords interlignes, partages de code et à synchroniser les vols afin d'offrir de nouvelles solutions pour faciliter les voyages des passagers.
Connectivity enhancement for Least Developed Countries (LDC), Small Island Developing States (SIDS), Landlocked Developing Countries (LLDC)	Support development by ICAO of connectivity indicator	
	Implement essential services schemes	Madagascar partage cette préoccupation.
Consumer protection	Associate consumer representative organizations	
	Adhere to Montreal Convention, 1999	Madagascar a déjà ratifié la MC99 le 28 Décembre 2006 ; elle est entrée en vigueur pour Madagascar le 26 février 2007.
	Use ICAO Core Principles (adopted by the ICAO Council on 17 June 2015) in regulatory and operational practices	Madagascar appuie les efforts consentis par l'OACI pour formuler des orientations de politique sur la protection des consommateurs et promouvoir l'adoption et la mise en œuvre des principes de base de l'OACI en matière de protection des consommateurs dès leur adoption définitive par l'OACI, en tenant compte de la réglementation de l'Union Africaine (UA) en matière de protection des usagers. Madagascar a déjà participé à l'enquête de l'OACI portant sur la protection des consommateurs. La réglementation nationale a déjà adopté les orientations de politique sur la protection des consommateurs dans ce sens, y compris le cas des passagers à mobilité réduite et les enfants non accompagnés.
Cooperation across value chain	Support cooperation among stakeholders, including World Tourism Organization (UNWTO), International Air Transport Association (IATA), Airports Council International (ACI), African Airlines Association (AFRAA), African Civil Aviation Commission (AFCAC), African Union Commission (AUC), Airlines Association of Southern Africa (AASA)	Madagascar encourage la coopération entre les différents éléments de la chaîne de valeur du transport aérien au sein des États et à l'échelle internationale, ainsi que la coopération avec les organisations partenaires.
Data and analysis	Share data and analysis	
	Share customized traffic and cargo forecasts Provide business analysis tools	
Fleet renewal	Adhere to Cape Town Convention, 2001	Madagascar a adhéré à la Convention et au protocole à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, signée au Cap le 16 novembre 2001 le 28 Décembre 2012 ; l'entrée en vigueur de ces instruments juridiques pour Madagascar est le 01 août 2013.
	Make use of Art. 83 bis of the Chicago Convention	
Infrastructure development	Consider practices to attract public/private capital, such as public-private partnerships (PPP)	Pour Madagascar, la Loi sur les partenariats public-privé (PIPP) est en cours d'adoption.
	Provide sufficient infrastructure to accommodate growth	
	Increase awareness of ICAO guidance on infrastructure funding	
Market access liberalization	Grant 7th freedom traffic rights for air cargo services	
	Align Air Services Agreements (ASAs) with YD	
	Implement Yamoussoukro Decision (YD) framework	Madagascar se conforme à la mise en œuvre du contexte réglementaire de la Décision de Yamoussoukro (DY) pour que les compagnies aériennes exploitent librement les liaisons partout à l'intérieur du continent africain. Par ailleurs, le Code Malagasy de l'Aviation Civile (Loi no. 2072-011 du 13 août 2012) stipule dans son Article L6.3.3-1 que les services de transport aérien intra africains réguliers et non réguliers sont exploités conformément aux dispositions des accords multilatéraux intervenus entre les États du continent africain ou entre les membres d'un regroupement régional de ces États, et ratifiés par Madagascar.
		Madagascar se prépare à l'intégration du marché unique du transport aérien afin d'en maximiser les avantages pour l'ensemble du continent le plus tôt possible, et ce en référence à la 47ème AGA de l'AFRAA à laquelle Madagascar a participé, qui s'est tenue à Brazzaville (République du Congo) du 08 au 10 novembre 2015 dont le thème « Cieux ouverts : croissance à travers la compétition et la collaboration » est inspiré par l'engagement solennel des Chefs d'États de l'Union Africaine d'ouvrir les espaces aériens africains et de créer ainsi un marché unique du transport aérien d'ici 2017. 11 États africains (dont la République du Congo) ont pris l'engagement d'ouvrir entièrement et immédiatement leur espace aérien de manière inconditionnelle, et conformément à la Décision de Yamoussoukro.

Safety	Implement safety targets of the Abuja Declaration on Aviation Safety in Africa, 2012	
	Establish mechanisms to ensure sustainable funding of safety oversight functions	
Security and facilitation	Support electronic submission of data on goods passing borders; e-freight; e-air way bills (e-AWB)	
	Develop and implement Regulated Agent and Known Consignor's programmes	
	Establish mechanisms to ensure the sustainable funding of security oversight functions	
	Implement electronic visas	L'application du visa électronique est en cours de réflexion.
	Eliminate non-physical barriers between States	Pour Madagascar, le programme national de sûreté approuvé en 2013 suivant le Décret no. 2013-328 du 08 mai 2013 portant approbation du programme national de sûreté de l'Aviation Civile, est actuellement en cours de révision suite aux recommandations de l'audit USAP de l'OACI en 2013. De même, le programme national de facilitation du transport aérien approuvé en 2010 suivant le Décret no. 2010-755 du 10 août 2010 portant programme national de facilitation de l'Aviation Civile, est également en cours de refonte.
Taxation	Avoid imposing discriminatory levies on air transport	
	Implement ICAO policies on taxation	
	Assess economic impact of excessive taxation	
Training	Support ICAO efforts to quantify personnel shortages (Doc 9956)	
	Support ICAO capacity-building initiatives: Next Generation of Aviation Professionals (NGAP), Human Resources Development Fund (HRDF)	Madagascar encourage et appuie la coopération entre pays membres de la COI, pour le renforcement des capacités du personnel technique. Elle adhère également à la mise en place du Fonds de Développement des Ressources Humaines de la CAFAC pour l'Afrique. L'Autorité de l'Aviation Civile Malgache a fait une refonte totale de son système de sa gestion de compétence et de formation et a créé dans sa structure un département dédié uniquement à la gestion et suivi de formation du personnel technique. Madagascar consacre des ressources conséquentes pour le renforcement des capacités des agents de l'aviation civile.
	Use ICAO air cargo-specific training, including dangerous goods	